

**COMMUNE DE LORIGNE**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU MERCREDI 14 JUIN 2017 à 20 HEURES**

**Présents :** Laëtitia COURTIOUX. Michel POUPARD. Stéphane CORNUAUD. Isabelle MACAUD. Philippe GAILLARD. Mauricette BERNARD. Julien VIDARD. Dominique BERNARD. Laurent BONNIN Margaret JOYCE. Dorine BARBEAU.

**Absents :** Néant

**Secrétaire de séance :** Dorine BARBEAU.

**Décisions du Conseil Municipal :**

**1° Installation du distributeur de pain :** La machine est commandée, et le Conseil Municipal retient le devis de M. Jean-François Quéron, électricien pour un montant de 618 €TTC.

**2° Achat de mobilier et matériel informatique pour la bibliothèque :** le plan de financement a été légèrement modifié et accepté par le Conseil Municipal. Le coût total représente 20279.44 € TTC, et 2 demandes de subvention seront faites, l'une auprès de M. Jean-Marie Morisset, Sénateur (5000 €) et la seconde auprès du Conseil Départemental (7546.35 € pour le mobilier et 903.42 € pour l'informatique).

**3° Location salle de classe :** Le Conseil Municipal décide de louer la petite salle de classe à Mlle Angélique Pelletier, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, pour un montant de 100 € par mois toutes charges comprises (eau, électricité, téléphone, gaz, assainissement, extincteurs, nettoyage vitres). Un bail sera signé entre Mme Pelletier et la commune.

**4° Nettoyage des vitres des bâtiments communaux :** le devis de l'entreprise JT Nettoyage de Vivonne est accepté pour un montant de 462 € TTC pour le nettoyage des vitres de tous les bâtiments de la commune (mairie, nouvelle bibliothèque, salle associative et cantine). 2 passages seront demandés à la date choisie par la mairie.

**5° Vente de l'ancien tracteur tondeuse :** Le Conseil décide de vendre l'ancien tracteur tondeuse KUBOTA à l'entreprise Motoculture Mécanique Boutonnaise de Chef-Boutonne pour un montant de 1500 €.

**QUESTIONS DIVERSES**

⇒ Un point a été fait avec le Conseil municipal sur le cambriolage à l'atelier communal.

⇒ Suite au départ en retraite de M. Alleau Albert, agent de voirie, le recrutement d'un nouvel employé en contrat aidé est en cours.

⇒ Le problème d'évacuation des eaux pluviales chez certains habitants de la commune a été évoqué.

⇒ M. et Mme DIARRA Demba, locataires de la commune quittent le logement au 30 juin.

⇒ Le Conseil Municipal est favorable à ce que l'association ARAHÉE (Association pour la Recherche Archéologique et Historique des Eglises et de leurs Environnements) ait son siège social à la mairie de Lorigné.

⇒ Suite aux travaux de rénovation, l'inauguration de la salle associative et de la mairie aura lieu le samedi 16 septembre 2017 à 15 heures.

⇒ Une réunion de la commission « aide sociale » est prévue le 29 juin 2017 à 14h30.

La séance est levée à 22h20  
Fait à Lorigné, le 16 juin 2017  
Laëtitia Courtioux  
Maire de Lorigné

